

Prix :
à partir de
146 € TTC
et en fonction
de la valeur
des marchandises,
du nombre de
voyages et
du nombre de
pays visités.

Délai :
sur rendez-
vous au
minimum
48 h avant le
départ

.....



« Le carnet ATA m'a permis de montrer mes produits aux acheteurs africains sans payer de taxes. Cela a réellement contribué à la réussite de notre mission. »

.....

● Dynamiser et organiser son entreprise

Pour toutes les entreprises, associations, et particuliers

Carnet ATA

Vous souhaitez prospecter à l'étranger en participant à des expositions, des foires ou des salons.

Vous devez y présenter des échantillons commerciaux ou exporter temporairement du matériel professionnel, scientifique ou pédagogique.

- Le carnet ATA (Autorisation temporaire d'exportation en dispense de taxes)** facilite les échanges internationaux en sécurisant et en simplifiant les formalités douanières (simplification du passage en douane des marchandises), tout en réduisant les coûts (dispense du cautionnement des droits et taxes normalement dus dans le pays de destination).
- Les chargés de relations clients de la CCI** vous reçoivent sur rendez-vous pour vous renseigner et pour enregistrer, signer et viser le carnet ATA. Au retour de la mission, ils vérifient sa conformité de façon à éviter ou à limiter les litiges avec l'administration douanière étrangère.



02 47 47 20 00

La CCI Touraine à votre écoute

